



LE JOURNAL DU RELAIS
DES ASSISTANTES MATERNELLES
N° 21

SEPTEMBRE - OCTOBRE -
NOVEMBRE 2009



2, rue du Rhin - 68740 - FESSENHEIM

Contact : Fabienne WASSMER

Tel : 03 89 48 62 30 - 03 89 62 40 86 (direct) - Courriel : f.wassmer@cc-essordurhin.fr

SOMMAIRE



- EDITORIAL
- INFOS UTILES
- INFOS RELAIS
- PREMIERS CONTACTS... PREMIER ACCUEIL
- PLANNING ANIMATIONS
- ANNEXE ANIMATION

EDITORIAL



C'est la rentrée, nous l'avions pressentie depuis quelques semaines déjà en voyant s'amonceler dans les rayons des magasins tout le nécessaire (et superflu ?) utile aux élèves pour étudier dans de bonnes conditions.

L'agenda des assistantes maternelles va également prouver toute son utilité et ne sera certes pas superflu....

Entre les petits accueillis, certains à la journée, d'autres à mi-temps ou sur deux ou trois jours, les plus grands en temps périscolaire, uniquement à midi ou accueillis le matin, d'autres le soir, l'un jusqu'à 17h30, l'autre jusqu'à 19h, le mercredi ou non..... il faut un réel sens de l'organisation pour pouvoir jongler entre les différents plannings d'accueil !

Pour préparer au mieux cette rentrée, il vous sera d'emblée proposée une réunion d'information en septembre où vous pourrez venir avec toutes vos questions concernant votre statut ; y seront expliqués les sujets posant trop souvent problème comme la mensualisation, les congés payés, la régularisation de salaire.... et toutes questions complémentaires.

Tous les mois vous seront proposées d'autres actions soit de formation ou à visée plus conviviale pour maintenir la dynamique qui vous anime et renforcer les liens tissés avec les enfants et leurs parents.

Bonne rentrée à vous tous !



INFOS UTILES



LES MISES A JOUR :

Revalorisation de 1,3 % du salaire minimum de croissance (SMIC)
au 1er juillet 2009 :

- ◆ SMIC brut : 8,71 € net : 6,60 € (pour l'Alsace Moselle)
- ◆ Taux horaire minimum légal pour les assistantes maternelles :
- ◆ $SMIC \times 0,281 = 2,48 \text{ € brut} - 1,88 \text{ € net}$
- ◆ Le taux du minimum garanti est, par contre, maintenu aux taux du 1er juillet 2008 en raison de l'absence de hausse des prix constatée entre mai 2008 et mai 2009. Par conséquent, l'indemnité d'entretien ne change pas :
 - 2,65 € pour une journée d'accueil de moins de 9h (Conv.Coll.)
 - 2,81 € pour une journée d'accueil de 9h (85 % du minimum garanti)
 - 0,312 € par heure en plus après 9h d'accueil.



Lorsqu'une assistante maternelle est payée au-dessus du minimum légal (1,88€ net par heure) toute augmentation de salaire doit être négociée avec l'employeur et entraîne une modification du contrat de travail qui sera notifiée par avenant au contrat.

Certains parents employeurs ont pu bénéficier d'une mesure ponctuelle et exceptionnelle d'aide gouvernementale en se voyant attribuer des Cesu pouvoir d'achat d'un montant de 200€ maximum. Ces Cesu peuvent être utilisés pour payer une partie du salaire de leur assistante maternelle agréée. Il suffit à l'employeur de remplir un formulaire de demande d'affiliation au Crcesu (Centre de remboursement) de son salarié qui déposera la demande de remboursement directement à sa banque, sur internet ou par envoi postal au Crcesu. L'employeur complètera la différence entre la somme des Cesu attribués et le salaire total de l'assistante maternelle.

GRIPPE A (H1N1)

Voici les recommandations du Dr.FAHRNER, Médecin chef du service de PMI du Conseil Général du Haut-Rhin concernant les mesures à prendre face au risque de pandémie :

Lavage des mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydro alcoolique. Utiliser un mouchoir en papier à usage unique pour éternuer, tousser ou cracher, puis le jeter dans une poubelle fermée. Les sacs poubelle contenant les déchets seront fermés et placés dans un deuxième sac avant d'être jetés dans la poubelle des ordures ménagères. Nettoyage des surfaces (poignées de portes, interrupteurs, toilettes, mobilier...) avec un produit désinfectant.

Aérer les locaux régulièrement dans la journée.

Des dépliants d'information à l'usage des professionnels de la petite enfance et des parents sont disponibles au Relais et peuvent être téléchargés sur le site d'information suivant :

www.pandemie-grippale.gouv.fr

INFOS RELAIS



RETOUR SUR ANIMATIONS :

◆ Le 26 juin a eu lieu la dernière animation de la saison à la Médiathèque de Fessenheim. Le soleil était présent pour notre petite fête avant les vacances et nous avons pu installer notre Kamishibai à l'ombre d'un gros noyer. Ce fut la fête pour les enfants intrigués par cette drôle de boîte à images d'où sortent des histoires.... La musique nous a accompagnés pour la nôtre où Petit Paul se demande qui peut bien donner des formes et des couleurs si différentes aux doudous....



Et ensuite, nous avons tous partagé le goûter de l'été : fruits de saison de toutes les couleurs, jus de fruits et douceurs fruitées.... Un bon moment de convivialité et de partage avec les enfants.

PROJETS DE FORMATIONS ET D'ANIMATIONS :

◆ Le Relais comme vous le savez est au service et à l'écoute de tous ses usagers. En les recevant lors des rendez-vous au Relais, on peut constater que toute la législation qui entoure le statut des assistantes maternelles est encore très mal connue et appliquée. Chaque jour également arrivent des questions pratiques par téléphone ou courriels.

Afin de revoir les points importants de la convention collective tels que la mensualisation, le calcul des congés payés, la régularisation de salaire... vous êtes conviées à une réunion d'information où vous aurez également l'occasion de poser toutes les questions qui vous posent encore problème. Nous mettrons également à l'ordre du jour vos souhaits de formation et d'animation afin d'établir un programme qui corresponde à vos attentes.

Rendez-vous est donc pris le :

Mardi 29 septembre 2009 à 20h (locaux de la Communauté de Commune)

◆ Le 19 octobre 2009 à 19h30 nous recevrons Géraldine WILLIG, diététicienne, qui nous proposera une soirée de questions-réponses autour de l'équilibre alimentaire, des bénéfices d'une alimentation variée, de l'acceptation par les enfants des aliments nouveaux, de la diversification alimentaire avec trucs et astuces et nombreux conseils.

Inscrivez-vous nombreuses pour cette soirée qui accueillera une intervenante de qualité.

◆ La formation Gestes et Postures en Situation de Travail aura lieu à deux dates :

Jeudi 05 novembre 2009 de 19h30 à 22h30

Samedi 07 novembre 2009 de 8h à 13h00

Il est demandé aux 10 personnes inscrites initialement en mai de confirmer leur inscription aux nouvelles dates, il reste encore des places pour celles qui voudraient se rajouter.

◆ N'oubliez pas la date de la fête des assistantes maternelles fixée au 19 novembre chaque année. Thème retenu cette année : « Les rythmes de l'enfant ». Le Relais est prêt à accueillir toutes vos suggestions afin de soutenir l'organisation de ce temps fort. Toutes les idées seront les bienvenues.

◆ Réservez déjà la date du 1er décembre 2009 où nous retrouverons Caroline HORN-SPERGER pour une soirée de création et de convivialité sur le thème de Noël.

Premiers contacts... premier accueil...



En demandant l'agrément, la future assistante maternelle a normalement réfléchi à son projet d'accueil, au nombre d'enfants qu'elle souhaite accueillir, s'ils seront scolarisés ou non, en fonction de son expérience, de sa situation familiale, de ses conditions d'accueil. Elle a pu échanger sur tous ces sujets lors de l'évaluation du travailleur social.

En devenant assistante maternelle agréée et avant de commencer une recherche d'emploi, un temps de réflexion semble à nouveau nécessaire pour prendre conscience de tous les éléments qui lui permettront de travailler dans de bonnes conditions.

Clarifier son projet d'accueil c'est bien connaître son cadre « idéal » d'accueil :

- ⇒ Âge des enfants accueillis, accueil simultané de bébés ou non, accueil d'enfants scolarisés, en périscolaire ou au déjeuner
- ⇒ Horaires extrêmes d'accueil
- ⇒ Nombre de jours de travail par semaine
- ⇒ Nombre de semaines de travail sur l'année

C'est également réfléchir à ses limites : comment accueillir un enfant dans de bonnes conditions notamment par rapport à sa propre organisation familiale ?

Les familles en recherche peuvent avoir des besoins très variés, accueil de l'enfant très tôt le matin ou très tard le soir, le samedi ou le dimanche, très petit temps d'accueil ou à l'inverse accueil très long. L'assistante maternelle devrait prendre le temps de réfléchir à toutes les conséquences que cet accueil entraînera si elle souhaite s'engager et ne pas prendre le risque d'accueillir l'enfant pour réaliser plus tard que cet accueil est trop difficile.... Des limites bien reconnues pourront être mieux expliquées aux familles.

C'est aussi penser à l'aménagement de l'espace : où vont dormir les enfants ? dans quels lits ? quels espaces vont servir à jouer ? quels matériels, jeux et jouets seront utilisés ? comment vont se passer les repas ? faudra-t-il une chaise haute, un transat ? où se passera le change, avec quel matériel ? et les sorties, poussette simple, double ou triple ?....

Tout ceci suppose l'organisation de la partie matérielle : l'assistante maternelle qui vient d'avoir son agrément n'est pas encore en activité et n'a donc pas encore aménagé son espace professionnel. Être professionnelle, c'est avoir réfléchi à toutes ces conditions matérielles pour pouvoir en anticiper l'organisation. Le matériel prévu devra être prêt dès le début de l'accueil, en fonction des besoins des enfants. L'investissement est relativement lourd si tout doit être acheté. Il faut se donner des priorités, ne jamais négliger les normes de sécurité et rester très vigilante si on acquiert du matériel d'occasion. Les grandes surfaces proposent régulièrement du matériel de puériculture homologué à des prix abordables, cela peut permettre à l'assistante maternelle qui débute d'acheter l'équipement nécessaire à son activité.

D'après « Assistantes Maternelles Magazine (septembre 2008) »

Dès lors que cette réflexion a bien été menée, va venir le moment des premiers contacts, le plus souvent au téléphone. Face à des familles en demande d'accueil, l'assistante maternelle va devoir s'affirmer comme une professionnelle, sans pour autant négliger un certain degré d'empathie.

C'est souvent lors du premier entretien téléphonique qu'une première sélection va être faite. Il est important pour l'assistante maternelle de réfléchir par avance à la façon dont elle va répondre à ce premier appel car c'est à ce moment qu'elle va donner ou non envie aux parents de la choisir. Ils vont lui poser les questions de base, place disponible, en fonction de créneaux horaires précis, nombre d'enfants accueillis, conditions d'accueil (maison ou appartement)... Ils vont demander à rencontrer l'assistante maternelle qui va pouvoir proposer un rendez-vous à son domicile avec les deux parents et l'enfant. Il est important de rencontrer le père et la mère afin de pouvoir répondre aux demandes de chacun.

Pour ce premier entretien, l'assistante maternelle s'assurera d'être totalement disponible afin de rester concentrée sur les points essentiels à aborder. Le premier rendez-vous va servir à faire connaissance, l'assistante maternelle peut prévoir un support écrit qui lui permettra de se présenter, de parler de son cursus professionnel et de son expérience. L'accueil de l'enfant et les mesures éducatives seront abordés avec toutes les questions que les parents pourront poser. Le contrat d'accueil peut, à ce moment, se révéler très utile et servir de trame à cet échange. On pourra parler du rythme et des habitudes de l'enfant, des activités et jeux durant la journée, du déroulement des repas, de son sommeil et des rites qui l'entourent, de l'hygiène en général, des conduites à tenir en cas de maladie. Les parents sont toujours inquiets à l'idée de confier leur enfant à une inconnue et l'assistante maternelle devra entendre les attentes des parents afin de les rassurer quant à son savoir-faire. Il est important également de se poser en professionnelle qui va accueillir l'enfant, qui veillera à son bien-être mais qui n'agira pas à la place des parents, qui favorisera le dialogue autour de l'enfant, qui s'investira tout en gardant ses distances par rapport à la vie privée de la famille.

On abordera ensuite la partie à contractualiser, l'embauche, le salaire, les indemnités. C'est à cette occasion que l'assistante maternelle pourra faire valoir ses compétences.

Les parents sont rarement préparés à leur futur rôle d'employeur, l'assistante maternelle pourra les guider et leur apporter une aide dans la mesure de ses moyens.

Ce premier entretien terminé, l'assistante maternelle pourra proposer aux parents qui la sollicitent de la rappeler dans un délai de quelques jours afin qu'une décision soit arrêtée.

Ce délai lui permettra de réfléchir avant de donner sa réponse mais laissera également aux parents un nécessaire temps de réflexion avant de fixer leur choix.

Ce cheminement semble inéluctable pour tout nouvel accueil afin de favoriser par la suite des relations harmonieuses et durables où seront pris en compte le bien-être de l'enfant et le respect de chacun.

PLANNING DES ANIMATIONS



SEPTEMBRE 2009

Mardi 22 septembre

9h30-11h00

HIRTZFELDEN (Périscolaire)

Atelier d'éveil



Mardi 29 septembre

9h30-11h00

FESSENHEIM (Périscolaire)

Atelier d'éveil

Mardi 29 septembre

20h00-22h00

FESSENHEIM (Locaux de la Communauté de Communes)

Réunion d'information des assistantes maternelles



OCTOBRE 2009

Vendredi 02 octobre

9h30-10h15

FESSENHEIM (Médiathèque)

« Raconte une histoire »



Mardi 06 octobre

9h30-11h00

HIRTZFELDEN (Périscolaire)

Atelier d'éveil

Mardi 13 octobre

9h30-11h00

FESSENHEIM (Périscolaire)

Atelier d'éveil

Lundi 19 octobre

19h30-22h00

FESSENHEIM (Locaux de la Communauté de Communes)

« L'équilibre alimentaire, n'en faites pas tout un plat ! »

avec Géraldine WILLIG diététicienne



Mardi 20 octobre

9h30-11h00

HIRTZFELDEN (Périscolaire)

Atelier d'éveil

Congés scolaires du dimanche 24 octobre au mercredi 04 novembre 2009 inclus.

NOVEMBRE 2009

Jeudi 05 novembre

19h30-22h30

FESSENHEIM (Salle des Sociétés)

Formation Gestes et Postures en Situation de Travail (1ère partie)



Vendredi 06 novembre

9h30-10h15

FESSENHEIM (Médiathèque)

« Raconte une histoire »



Samedi 07 novembre

8H00-13H00

FESSENHEIM (Salle CFSS)

Formation Gestes et Postures en Situation de Travail (2ème partie)



Mardi 10 novembre

9h30-11h00

FESSENHEIM (Périscolaire)

Atelier d'éveil

Mardi 17 novembre

9h30-11h00

HIRTZFELDEN (Périscolaire)

Atelier d'éveil



19 NOVEMBRE : JOURNÉE NATIONALE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Mardi 24 novembre

9h30-11h00

FESSENHEIM (Périscolaire)

Atelier d'éveil

Mardi 1er décembre

19h30-22h00

FESSENHEIM (Locaux de la Communauté de Communes)

Soirée créative sur le thème de Noël avec Caroline Hornsperger

